

LE PACTE DUTREIL EN PRATIQUE

10 juin 2021

Olifan

Public :

Experts comptables

Prérequis :

- Notions de droit des affaires : connaissance des principes du droit des sociétés et des actes de cession
- Connaissance des principes de calcul de droit de donation et succession : assiette..
- Connaissance des principes de droit de la famille : libéralité et succession

Objectif :

- Déterminer pourquoi et quand prévoir un engagement collectif de conservation écrit préventif et le paramétrer
- Marier une transmission Dutreil et des opérations de vente

Contenu de la formation :

Le dispositif Dutreil est un incontournable fiscal pour transmettre par donation ou succession son entreprise.

L'enjeu est très important et les risques de mise en cause de la responsabilité des conseils est forte. Derrière un même dispositif, des situations et mises en œuvre très différentes existent

- Les pièges et opportunités des assouplissements
- La holding de rachat et Dutreil
- Les transmissions non préparées
- Les obligations déclaratives
- Le régime des donations d'entreprises aux salariés

Moyens pédagogiques et techniques :

Exposés théoriques

Etude de cas concrets

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Support pédagogique envoyé par mail.

Test d'évaluation des acquis

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Chaque stagiaire reçoit un lien, par mail, pour compléter les fiches d'évaluation à l'issue de la formation à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est téléchargeable par le stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Centre d'affaire le Concorde, 24 rue Lamartine 38320 EYBENS
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-12h30 et 13h30-17h
- **Groupe** : 09 personnes